

**VILLIERS VINEUX**  
**Séance du 27 septembre 2017**  
**S 008-2017**

**Convocation**  
**du**  
 22 septembre 2017

**Affichage**  
**du**  
 22 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt-sept septembre à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire

Présents : MM.FERRAG Kamel - HUGOT Yves - JOFFRIN Laurent - ARVIN-BEROD Nicolas  
 LECOMTE Franck – JAMBON Éric - PIERRON Morgan

Mme : DEVAUX Virginie - BUISSON Aurore - DEVILLAINÉ Joëlle

Absent excusé : SPINELLE François

M. SPINELLE François a donné pouvoir à M. HUGOT Yves pour le représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents

Secrétaire de séance : Mme DEVILLAINÉ Joëlle

Lecture du procès verbal de la séance du 8 septembre 2017 est donnée et est adoptée à l'unanimité.

**VOIRIE 2017 & 2018**  
*Délibération 2017 027*

Le montant des travaux de voirie 2017 réalisé par le biais de la Communauté de Communes est de :

Elément de découpage	Montants HT
Travaux Généraux	888.54 €
Rue du pré Joly & Parking	8 445.94 €
Parking salle des fêtes	993.45 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 327.93 €</b>

La Communauté de Communes prend en charge 75% et la TVA, reste donc à la Commune la somme de 1 549.19 € pour la voirie 2017.

Pour 2018 il faudra prévoir la rue des vignes et la rue du Merceau.

**SDEY**  
*Délibération 2017 028*

Après le passage de l'agent du SDEY, il convient de modifier le projet initial qui était de remplacer 23 luminaires par 25 et deux points créés.

	Montant TTC	Montant HT	TVA (récupérée par le SDEY)	Part SDEY 40% du HT	Part commune 60% du HT
Travaux EP & MOE	22 935.02 €	19 112.52 €	3 822.50 €	7 645.01 €	<b>11 467.51 €</b>

Le Conseil Municipal accepte les travaux d'éclairage public proposé par le SDEY selon le tableau ci-dessus et la convention financière afférant à ce dossier.

**TRAVAUX LOGEMENT**  
*Délibération 2017 029*

Nous avons rencontré l'expert de notre assurance DUOTEC ce jour à 16h00.

L'estimatif des travaux est de 185 751.79 € TTC avec les entreprises et les missions annexes (Maîtrise d'œuvre, SPS, Dommage ouvrage).

Le lot de charpente est à revoir.

Nous nous renseignons afin d'être sûr de l'obligation à l'appel d'offre, vu les circonstances des travaux et les délais des assurances.

En effet, le sinistre a été certifié par l'assurance, l'incendie étant accidentel, nous pourrions peut être passer par un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable.

Si nous n'avons pas d'obligation à l'appel d'offre, nous pourrions commencer les travaux début novembre.

**DEVIS EGLISE**  
*Délibération 2017 030*

Nous avons reçu le devis de l'entreprise CCF Couverture pour la reprise de la noue de l'église côté place d'un montant de 3 875.23 € HT.

Le Conseil Municipal souhaite le prévoir au budget 2018 et demande à M. le Maire de faire une demande de subvention.

**SALLE DES FETES**

Suite à la visite de l'expert de l'assurance dommage ouvrage, nous avons reçu les devis des entreprises CCF Couverture pour la somme de 5 006.10 € TTC & AUDIGE Christophe pour la peinture d'un montant de 2 844.00 €. Nous avons envoyé ces devis à l'assurance.

Nous verrons avec l'entreprise MARTIN pour la reprise des soubassements au printemps gracieusement.

**SECURISATION :**

Suite au vol que nous avons subi dans l'été, nous souhaitons mettre en place une sécurisation de la salle des fêtes.

Nous avons reçu les devis suivants :

Entreprise	Modèle	Achat TTC	Service	Location TTC
Jaulgelec	Alarme radio delta dore (mouvements)	2 686.50 €		
Activeille	Détecteur mouvements	1 866.67 €	12 €/ mois	83.40 € / mois
Activeille	Détecteur entrées	2 633.86 €	12 €/ mois	99.65 €

Le Conseil Municipal prendra position prochainement pour la meilleure solution.

<b>GESTION DU PERSONNEL</b>	<p>Le contrat de M. LE CALVEZ Wilfried arrivait à échéance le 14 septembre, nous lui avons proposé de le renouveler jusqu'au 31 décembre, il n'a pas souhaité signer le contrat et a quitté la commune à la fin de son contrat le mercredi 13 septembre 2017.</p> <p>Nous mettrons son poste en publicité au 1<sup>er</sup> décembre pour un recrutement pour le 1<sup>er</sup> mars 2018.</p> <p>Nous allons également demander à des associations qui mettent à disposition du personnel les tarifs qu'ils appliquent.</p> <p>Concernant le contrat de notre autre agent technique, nous apporterons des modifications nécessaires en nous accordant avec le SIVOS, en passant une convention de mise à disposition. Les termes sont encore à préciser avec la Présidente.</p> <p>Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition de l'agent et charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires.</p>
<b>REPAS DES ANCIENS</b>	<p>Le Conseil Municipal choisit le menu pour le repas des anciens qui aura lieu le samedi 16 décembre 2017. Le menu est à 36 € TT, avec le forfait boisson.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apéritif</li> <li>• Marbré de foie gras aux figues sur son lit de mâche</li> <li>• Pavé de bar aux jus de coquillage</li> <li>• Grenadin de veau au vin jaune et morilles</li> <li>• Baba bouchon des îles façon p'tit flo</li> </ul>
<b>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</b>	<p><u>30 Millions d'amis</u> : M. le Maire a reçu Mme MAZOLINI membre de l'association <i>Respectons</i> afin de voir avec elle les modalités de la convention pour les stérilisations des chats. M. HUGOT Yves et SPINELLE François étaient également présents. En l'état M. le Maire et les adjoints ne souhaitent pas s'engager à signer cette convention. Nous sommes en attente d'une autre convention faite par l'association de Brigitte BARDOT qui nous conviendrait peut être mieux.</p> <p><u>Transport scolaire</u> : Nous avons fait une 1<sup>ère</sup> demande pour la création d'un arrêt sur la commune pour le lycée d'Auxerre, arrêt refusé en raison du nombre insuffisant d'ayant droit sur notre commune. Ayant l'inscription d'un autre enfant, nous avons refait une demande au Conseil Départemental et nous sommes en attente de leur réponse.</p>
<p>La séance est levée à 22 h 20 Fait et délibéré les jours mois et an susdit      Signatures</p>	

FERRAG Kamel

HUGOT Yves

SPINELLE François  
*Représenté par HUGOT Y*

DEVILLAINE Joëlle

JOFFRIN Laurent

PIERRON Morgan

LECOMTE Franck

JAMBON Éric

DEVAUX Virginie

BUISSON Aurore

ARVIN-BEROD Nicolas